



Informations générales

Pour toutes les activités,
le descriptif complet est à consulter
sur le site internet de l'UPT : www.uptstmaur.fr.

CONFÉRENCES

Le mardi à 14h00

AU THÉÂTRE DE SAINT-MAUR
(ou au Conservatoire)

20, rue de la Liberté – Saint-Maur-des-Fossés

PARKING SOUTERRAIN À DISPOSITION

Gratuites pour les adhérents à jour de leur cotisation et sur présentation de leur carte de membre

VISITES, SORTIES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les dates, horaires, descriptifs sont indiqués sous réserve de modification. Le nombre de participants est fixé en fonction des impératifs qui nous sont imposés.

INSCRIPTIONS

NOUVEAU : possibilité de payer en ligne

- PAR INTERNET : www.uptstmaur.fr (fortement recommandé)

- SUR PLACE A L'ASSOCIATION

Pas d'inscription par correspondance

TARIFS ET RÉGLEMENTS

Les prix des visites seront publiés ultérieurement et apparaissent sur le site à la page des inscriptions.

A titre exceptionnel, les non adhérents peuvent être acceptés en contrepartie d'un supplément de 6€, sous réserve de places laissées libres après inscription des adhérents et d'être parrainés. Une inscription (chèque ou CB) pour être validée doit être réglée dans les 48H.

Toute annulation survenant dans les 48 heures précédant la visite ou la sortie ne pourra pas donner lieu à remboursement.

EXPOSITIONS, SORTIES OU VISITES SUPPLÉMENTAIRES

Programmées en cours d'année en fonction des opportunités et du calendrier culturel de certaines expositions, elles seront affichées à l'accueil et publiées sur le site internet.

Elles pourraient aussi faire l'objet d'un tiré à part envoyé aux adhérents par courrier ou par mail.



SPORTS

Conformément à la réglementation il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical pour pratiquer une activités sportive.

Mais par précaution nous vous conseillons de demander l'avis de votre médecin avant de commencer un sport.